



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

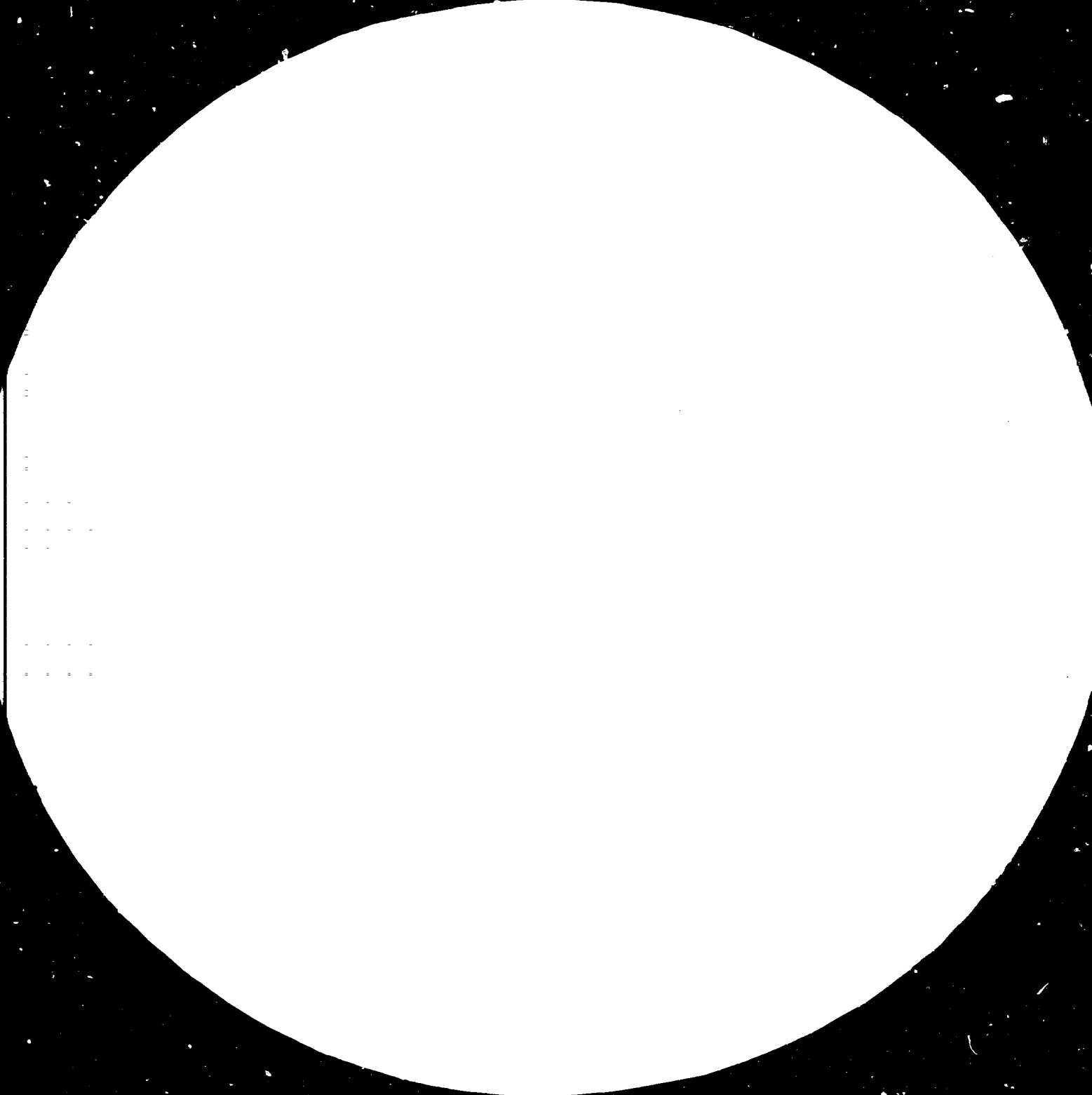
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





3.2

3.6

4



MILITARY AND NAVAL TEST CENTER, PENTAGON, WASHINGTON, D. C. 20315

NAVY PUBLICATIONS (Distribution Statement) (When Filled In)



11258-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.362/18

25 février 1982

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion préparatoire des directeurs
des institutions de financement
du développement industriel en vue
de la création d'un réseau d'échange
de renseignements techniques

Bridgetown (Barbade), 26-28 janvier 1982

RAPPORT

116

V.82-27993

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	4
 <u>Chapitre</u>	
I. ORGANISATION DE LA REUNION	6
II. HISTORIQUE	8
III. RESUME DES DISCUSSIONS	9
 <u>Annexes</u>	
I. Liste des participants	11
II. Liste des documents	13
III. Services consultatifs technologiques (TAS)	15

INTRODUCTION

La Réunion préparatoire des directeurs d'institutions de financement du développement industriel, consacrée à la création d'un réseau d'échange de renseignements techniques, s'est tenue du 26 au 28 janvier 1982, au Centre de conférences de Wildey à Bridgetown (Barbade). Organisée par la Caribbean Development Bank (CDB) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), cette réunion avait pour objet d'évaluer les besoins de renseignements techniques des organismes de financement du développement industriel; à cette fin, les participants devaient :

- a) Faire le point sur les évaluations actuelles du contenu technologique des projets industriels dont s'occupent les banques de développement industriel;
- b) Définir les informations indispensables à une évaluation technologique des projets faisant l'objet d'une demande de financement - choix technologiques, conditions et modalités d'acquisition de la technologie, prix payés pour l'équipement et les services, etc.;
- c) Etudier les possibilités de créer un réseau d'échange de renseignements techniques au service des banques de développement, dans le cadre général de la Banque d'informations industrielles et technologiques de l'ONUDI (INTIB);
- d) Sélectionner quelques branches industrielles où sera mis en place, à une échelle réduite, un réseau modèle qui permettra d'acquérir une certaine pratique et d'évaluer la viabilité d'une telle entreprise;
- e) Recommander à l'ONUDI et aux banques de développement industriel une action complémentaire dans les pays en développement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Il est nécessaire de créer un réseau d'échange de renseignements techniques pour fournir aux organismes de financement du développement industriel un système efficace d'information permettant d'évaluer les composantes technologiques des programmes d'investissement.

2. Immédiatement après la Réunion, il conviendrait, pour démontrer les avantages et la faisabilité de cette entreprise, de mettre sur pied un réseau pilote d'échange de renseignements techniques, placé sous les auspices de l'ONUDI et bénéficiant des services du Secrétariat de l'Organisation.

3. Dans sa phase expérimentale, ce réseau d'échange de renseignements techniques aura pour point de départ les réponses que les organismes de financement du développement industriel apporteront aux questions sur les fiches établies pour chaque projet - fiches modifiées au cours de la Réunion et complétées par des données provenant de l'INTIB, des Services consultatifs technologiques (TAS) ou d'autres sources.

4. Au cours des deux premières semaines de mars 1982, le Secrétariat de l'ONUDI fournira des fiches d'information sur chaque projet aux organismes de financement du développement industriel qui y prennent part. Ceux-ci retourneront leurs fiches à l'ONUDI dans un délai de deux à trois mois. L'ONUDI enrichira ces données de ses apports propres et en diffusera la synthèse auprès de ces mêmes organismes de financement, en août 1982 (à condition que les informations lui soient parvenues en temps voulu).

5. Les branches suivantes ont été sélectionnées pour la phase expérimentale du réseau d'échange de renseignements techniques :

Agro-industries, y compris la transformation et la conservation des denrées

Industries manufacturières légères

Energies nouvelles

Bâtiment et matériaux de construction

Biens d'équipement intermédiaires

Industrie du travail du bois

Ce choix pourra être modifié, au besoin.

6. Les informations sur chaque projet, dans la mesure où les organismes de financement du développement industriel pourront en fournir, devraient couvrir la période commençant le 1er janvier 1980.
7. L'exploitation, à titre expérimental, du réseau d'échange incomberait essentiellement aux organismes de financement du développement industriel qui ont participé à la réunion. D'autres organismes de financement analogues pourront s'y associer s'ils sont prêts à donner des informations selon les modalités et le calendrier convenus.
8. Les informations échangées seront considérées comme confidentielles.
9. A la fin de la phase expérimentale, l'ONUDI et les organismes participants procéderont ensemble à une évaluation détaillée des résultats, en vue de soumettre des propositions concernant la mise en place d'un réseau mondial d'échange de renseignements techniques.
10. Les organismes de financement du développement industriel pourraient recourir davantage aux Services consultatifs technologiques de l'ONUDI (voir annexe III), notamment avant de conclure des contrats concernant des projets particuliers.
11. Les associations régionales d'organismes de financement du développement telles que l'Asian Association of Development Finance Institutions (AADFI), l'Association of Development Finance Institutions of Asia and the Pacific (ADFIAP), l'Association latino-américaine des institutions financières de développement (ALIDE) et la Fédération mondiale des institutions financières de développement (FEMIDE) devraient prêter leur concours à ce projet de réseau d'échange de renseignements techniques afin que celui-ci puisse être lancé avec succès; l'ONUDI pour sa part devrait assurer la coordination.
12. Si le réseau d'échange de renseignements techniques est institué à l'échelon mondial, l'ONUDI devrait envisager la possibilité de former à l'évaluation technique des projets d'investissement certains personnels des organismes de financement du développement industriel.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

Etai^{ent} présents à la Réunion 26 participants, représentant 16 organismes de financement du développement industriel et institutions connexes, y compris 3 représentants de l'ADFIAP, de l'ALIDE et de la FEMIDE. Leur liste figure en annexe I.

Dans son allocution d'ouverture, M. William Demas, Président de la Caribbean Development Bank, a souligné combien il est difficile d'organiser de façon efficace les transferts d'information technique, eu égard notamment aux obstacles que constituent les frontières nationales et les barrières linguistiques. Dans ce contexte, la Réunion marquait une étape importante de la mise en commun des informations techniques entre pays du Sud. M. Demas a invité instamment les participants à penser concrètement les problèmes et à imaginer des solutions en évitant de se perdre dans les détails.

M. Trevor Gordon-Somers, Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la Barbade, a déclaré dans ses remarques liminaires que les flux d'informations devaient être canalisés et systématisés afin que l'accès à l'information soit rapide et sûr. Ces 20 dernières années, a-t-il indiqué, environ 15 % des ressources du PNUD ont été affectées à des projets dont la composante technologique était bien définie. Enfin, il a mis en garde contre la création d'appareils bureaucratiques et préconisé la conclusion d'arrangements institutionnels pratiques qui faciliteraient les échanges d'informations.

Le Chef du Service de la mise au point et du transfert des techniques, prenant la parole au nom du Directeur exécutif de l'ONUDI, a évoqué le caractère très général de la Réunion qui permettrait aux participants d'échanger leurs vues et de confronter leur expérience, à titre individuel. Il a souhaité que ce "remue-ménages" ait pour résultat l'élaboration d'une méthode réaliste qui donnerait tout l'impact nécessaire aux activités des banques de développement industriel du monde en développement. L'ONUDI espérait que la Réunion permettrait d'éclaircir le concept de réseau d'échanges de renseignements techniques et formulerait un ensemble satisfaisant de recommandations concernant des actions complémentaires.

L'ordre du jour de la Réunion était le suivant :

1. Ouverture de la Réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Bureau

4. Discussion des objectifs :

Objectif 1. Enseignements des évaluations technologiques faites par les organismes de financement du développement industriel

Objectif 2. Informations requises pour un bon choix technologique

Objectif 3. Echange de vues sur la possibilité de mettre en place un réseau d'échange de renseignements techniques entre banques de développement

Objectif 4. Résumé des discussions et présentation de données préliminaires avant le lancement de la phase expérimentale d'un réseau d'échange de renseignements techniques entre banques de développement

Objectif 5. Recommandations concernant les actions complémentaires.

5. Clôture de la Réunion.

Le Bureau élu par la Réunion était ainsi composé :

Président : M. William Demas (Caribbean Development Bank)

Vice-Président : M. William H. Tanaka (ONUDI)

Rapporteurs : M. S.S. Mehta (Industrial Credit and Investment Corporation of India Limited)

M. J.P. Blackledge (Conseiller auprès de l'IPT)

La Réunion était saisie de divers documents, notamment des études de pays, rédigées par les participants (voir annexe II).

II. HISTORIQUE

Les organismes de financement du développement industriel interviennent de façon déterminante dans l'accélération du processus de développement des pays du Tiers monde. Dans la mesure où ils financent des projets industriels très divers qui nécessitent souvent des investissements considérables, ces organismes ont un rôle important à jouer dans le choix des techniques, effectué en fonction des besoins propres aux pays en développement.

A travers son Service du programme de coopération en matière d'investissements, l'ONUDI avait organisé, conjointement avec la Banque mondiale, le Colloque intitulé "Les banques de développement dans les années 80" qui s'est tenu en juin 1979, à Zurich (Suisse). Les participants avaient notamment examiné le problème du choix des techniques et des sources d'information pour les banques de développement. La vocation des organismes de financement du développement industriel est, au-delà du simple octroi de crédits, d'influencer et de promouvoir le développement du potentiel technologique national et de jeter les fondements d'un développement technologique indigène. Cette tâche exige une élaboration plus poussée des méthodes et procédés d'évaluation de projet qui devront, dans chaque cas, aboutir à un choix technologique garantissant que le projet correspond bien aux objectifs de développement et aux ressources du pays, ainsi qu'à sa situation en matière économique, sociale, technologique et culturelle. En d'autres termes, les banques de développement ont de grandes responsabilités lorsqu'il s'agit de choisir des techniques appropriées, de les acquérir, de les assimiler, de les adapter et éventuellement d'en concevoir de nouvelles.

Le Colloque susmentionné avait recommandé aux organisations internationales comme l'ONUDI d'adopter une approche systématique et de mettre en place un réseau d'échange de renseignements techniques industriels grâce auquel les organismes de financement du développement industriel pourront confronter en permanence leurs données et leur expérience; ainsi les banques de développement des pays du Tiers monde auront-elles accès aux renseignements techniques nécessaires à l'évaluation des propositions de projets industriels.

Les recommandations ont été ultérieurement confirmées par l'Association des organismes de financement du développement de l'Asie et du Pacifique, à sa réunion générale tenue en 1981 à Sydney (Australie), en liaison avec les problèmes d'évaluation et de transfert des techniques que ces organismes ont à résoudre.

III. RESUME DES DISCUSSIONS

Les documents (voir annexe II) ont été examinés par les participants qui sont tombés d'accord sur la nécessité d'un échange de renseignements entre les organismes de financement du développement concernant l'évaluation de techniques nouvelles et adéquates.

Les participants ont reconnu que ce besoin d'échange de renseignements techniques se faisait sentir particulièrement dans la petite et la moyenne industrie et, seulement pour quelques cas précis, dans la grande industrie. Plusieurs participants ont estimé que les organismes de financement du développement - en particulier les moins importants - ont parfois une connaissance insuffisante de la petite industrie. Pour combler cette grave lacune, il a été proposé que l'ONUDI organise pour le personnel intéressé une formation lui permettant de tirer le meilleur parti du futur réseau d'échange de renseignements techniques.

Après avoir discuté des travaux actuels d'évaluation du contenu technologique des projets industriels, les participants se sont interrogés sur l'ampleur souhaitable du réseau d'échange de renseignements techniques. Ils ont décidé que ces renseignements devraient couvrir notamment :

- a) Les options offertes concernant les procédés et les techniques;
- b) Le choix des fournisseurs;
- c) Le choix, si nécessaire, de consultants dignes de confiance;
- d) Les conditions du transfert des techniques;
- e) Les modalités du transfert;
- f) Les coûts et les prix du matériel, de l'équipement et des services, afin d'évaluer les risques inhérents à un projet et de les réduire en choisissant la meilleure formule.

Précédemment, l'ONUDI avait fait un effort d'échange de renseignements sur des projets industriels - effort interrompu en 1978; une nouvelle tentative pour établir un système révisé privilégiant les aspects techniques a paru opportune, eu égard à l'importance énorme de la technologie dans l'industrie moderne et les progrès considérables des communications, ces dernières années, qui devraient simplifier la collecte des renseignements, leur stockage, leur recherche et leur diffusion.

La perspective de reprendre le système abandonné antérieurement a suscité certaines réserves chez les participants; d'aucuns ont estimé qu'un nouveau plan devrait être mis en oeuvre pour éviter les problèmes rencontrés par le passé.

La collecte des renseignements serait effectuée par les organismes de financement du développement et par l'ONUUDI - plus précisément, au sein de l'Organisation, par le système d'échange de renseignements techniques (TIES), la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) et les Services consultatifs technologiques (TAS). Des informations complémentaires seraient fournies par des institutions internationales comme la Société financière internationale de la Banque mondiale, des institutions régionales telles que la Banque asiatique de développement (BASD), et des associations régionales d'organismes de financement du développement. On a estimé que ces dernières pourraient jouer un rôle non négligeable si elles prêtaient leur concours à l'établissement du réseau. On a reconnu qu'il fallait aussi faire intervenir, quand il y a lieu, des instituts locaux de recherche et développement technologiques ou diverses organisations compétentes.

Diverses questions soulevées dans le document "Quelques remarques sur le potentiel et la faisabilité d'un réseau d'échange de renseignements techniques à l'usage des organismes de financement du développement industriel" (ID/WG.362/10) ont été étudiées par les participants afin de déterminer l'ampleur à donner au réseau d'échange de renseignements techniques après l'achèvement de la phase expérimentale d'exploitation en tant que réseau pilote. L'adoption de celui-ci et le calendrier d'exécution correspondant ont fait l'objet de discussions qui ont abouti aux conclusions et recommandations énoncées ci-dessus.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

James P. Blackledge, Conseiller auprès de l'IPT, Denver, Colorado 80210, Etats-Unis d'Amérique

Reginald Buckmire, Consultancy Co-ordinator, Technology and Energy Unit, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

Pat Carmichael, Assistant Director, Industry, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

J.C. Caruana, General Manager, Investment Finance Bank Limited, La Valette, Malte

Ignacio Coss Lara, Chief, Technology Support Unit, Projects Promotion Direction, NAFINSA, Mexico, Mexique

Carolyn Cozier, Project Officer, Technology and Energy Unit, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

J. Delluore, Assistant Director, Technology and Energy Unit, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

William Demas, President and Chairman of the Board of Directors, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

Ingrid Douglas, Project Officer, Technology and Energy Unit, Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade.

Alfredo Echegaray, Chef du Département des programmes techniques, Association latino-américaine des organismes de financement du développement (ALIDE), Lima 27, Pérou

J.E. Gallegos, Secrétaire général de la Fédération mondiale des institutions financières de développement (FEMIDE), Madrid-14, Espagne

Trevor Gordon-Somers, Représentant résident du PNUD, Bridgetown, Barbade

D.P. Gupta, Managing Director, Development Bank of Mauritius, Port Louis, Maurice

George Issa, General Manager, Development Industrial Bank (DIB), Le Caire, Egypte

Chang Dal Kim, Executive Vice President, Korea Technology Development Corporation, Séoul, République de Corée

Martin Kunguru, Chief of Operations, Industrial Development Bank Limited, Nairobi, Kenya

Richard Leslie, General Manager, Barbados Development Bank (BDB), Bridgetown, Barbade

C.F. Mbowe, General Manager, Tanganyika Development Finance Company Limited,
Dar-es-Salaam, République-Unie de Tanzanie

S.S. Mehta, Chairman, Industrial Credit and Investment Corporation of India
Limited, Bombay 400 020, Inde

Orlando Pena, Secretary general, Association of Development Financing
Institutions in Asia and the Pacific (ADFIAP), Makati, Metro Manila, Philippines

Emilio Recamonde Capelo, Chef du cabinet du Surintendant des finances, Banque
du Nord-Est brésilien, Brésil

J.C. Rubambe, General Manager, Tanzania Investment Bank, Dar-es-Salaam,
République-Unie de Tanzanie

John E.N. Scoon, Managing Director, Trinidad and Tobago Development Finance
Company Limited (DFC), Port of Spain, Trinité-et-Tobago

Jerome Singh, Senior Technical Assistant, Technology and Energy Unit, Caribbean
Development Bank, Bridgetown, Barbade

Ramon Carlos Torres, Directeur de la promotion des projets, Nacional Financiera,
Mexico, Mexique

Winthrop Wiltshire, Senior Scientist, Caribbean Industrial Research Institute
(CARIRI), Tunapuna P.O., Trinité-et-Tobago

Llyod Wint, Project Officer, Development Finance Corporations, Industry Division,
Caribbean Development Bank, Bridgetown, Barbade

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

- ID/WG.362/1 Inde : monographie
Siddharth S. Mehta (anglais seulement)
- ID/WG.362/2 Maurice : monographie
D.P. Gupta (anglais seulement)
- ID/WG.362/3 Egypte : monographie
George Issa (anglais seulement)
- ID/WG.362/4 La création d'un réseau d'échange de renseignements techniques au service des organismes de financement du développement - document d'information
Siddharth S. Mehta (anglais seulement)
- ID/WG.362/5 République-Unie de Tanzanie : monographie
J.C. Rubambe (anglais seulement)
- ID/WG.362/6 Kenya : Monographie
M.P. Kunguru (anglais seulement)
- ID/WG.362/7 Malte : monographie
J.C. Caruana (anglais seulement)
- ID/WG.362/8 République-Unie de Tanzanie : monographie
George F. Mbowe (anglais seulement)
- ID/WG.362/9 Choix technologiques et sources d'information des organismes de financement du développement
James P. Blackledge (anglais seulement)
- ID/WG.362/10 Quelques remarques sur le potentiel et la faisabilité d'un réseau d'échange de renseignements techniques à l'usage des organismes de financement du développement industriel
Secrétariat de l'ONUDI (anglais seulement)
- ID/WG.362/11 Document de travail
Partie A. Questions préalables à la mise en place d'un réseau d'échange de renseignements techniques - les enseignements de l'expérience de l'ONUDI
Partie B. La Banque d'informations industrielles et techniques
Secrétariat de l'ONUDI
- ID/WG.362/12 La Banque du Nord-Est brésilien et le financement du développement industriel et technologique de la région
Emilio Capelo Recamonde
- ID/WG.362/13 Trinité-et-Tobago : monographie
John E.N. Scoon (anglais seulement)

ID/WG.362/14 Barbados Development Bank. Barbade : monographie
Richard E. Leslie (anglais seulement)

ID/WG.362/15 Mexique : monographie
Ramon Carlos Torres (anglais seulement)

ID/WG.362/16 L'ALIDE et le réseau d'échange de renseignements techniques à l'usage
des organismes de financement du développement industriel
Alfredo Angel Achegaray (anglais seulement)

ID/WG.362/17 République de Corée : monographie
Chang Dal Kim (anglais seulement)

Annexe III

SERVICES CONSULTATIFS TECHNOLOGIQUES (TAS)

Note du Secrétariat de l'ONUDI

Historique

Les Services consultatifs technologiques (TAS) créés par l'ONUDI^{a/} ont pour seule vocation d'offrir, dans les meilleurs délais, aux gouvernements des pays en développement des conseils formulés en toute objectivité et impartialité concernant des contrats de grands projets industriels (entreprises communes, contrats clefs en main, etc.) pour tous les domaines d'activité de l'ONUDI.

Les Services consultatifs technologiques ont commencé de fonctionner, à une échelle modeste, au début de 1978, grâce à un fonds renouvelable avec possibilité de tirages et de versements.

Attributions des Services consultatifs technologiques

Ces services offrent une assistance sous diverses formes :

- a) Préparation des négociations de contrats importants ayant trait aux entreprises communes, aux livraisons clefs en main, aux licences, au savoir-faire, à la gestion et au franchisage, y compris les arrangements financiers;
- b) Rédaction d'accords sur les sujets énumérés à l'alinéa a) ci-dessus;
- c) Conseils au cours des négociations ou renégociations de contrats énumérés à l'alinéa a) ci-dessus;
- d) Conseils concernant divers domaines contractuels.

Comment bénéficier des TAS

Tous les gouvernements des pays en développement peuvent demander à l'ONUDI des services au titre des TAS^{b/}. Les sociétés des secteurs public et privé des pays en développement peuvent aussi le faire pourvu que leur demande soit officiellement approuvée. Elle sera soumise de préférence sous le couvert du bureau local du PNUD.

a/ Bulletin du Directeur exécutif UNIDO/EX/B.107 du 13 janvier 1978.

b/ Les lettres ou les télex à cette fin devront être adressés à M. G.S. Gouri, Directeur de la Division des études industrielles, ONUDI, B.P. 400, A-1400 Vienne (Autriche). Téléx : 135612.

Remboursement des services fournis au titre des TAS

La rétribution de ces services correspond aux dépenses réelles engagées par l'ONUDI. En principe, tous les services fournis par l'ONUDI au titre des TAS doivent être remboursés par le bénéficiaire dès le début ou pendant la prestation.

Dans le cas des pays les moins avancés, les gouvernements sont priés de financer simplement toutes les dépenses locales (allocation journalière de subsistance, transports locaux et hébergement), l'ONUDI prenant le reste à sa charge la fourniture à un pays classé parmi les moins avancés de services au titre des TAS fait l'objet d'un examen cas par cas.

Références

Jusqu'à présent, les TAS ont été utilisés par les pays suivants : Algérie, Chine, Equateur, Egypte, Koweït, Malaisie, Philippines, Portugal, République du Congo, République dominicaine, Turquie et Venezuela.

Les services fournis au titre des TAS étant strictement confidentiels, les rapports ne sont communiqués qu'à leurs bénéficiaires. Les services assurés jusqu'ici ont été variés : évaluation de la faisabilité d'une usine d'ampicilline, révision de contrats, utilisation de logiciels d'ordinateur, conseils en matière de négociations pour la livraison d'usines clefs en main, conception et révision d'une proposition globale complexe concernant la création et la modernisation d'une industrie automatisée, etc.

En principe, les services TAS sont assurés par des fonctionnaires de l'ONUDI sélectionnés pour leurs compétences professionnelles et par un groupe de consultants et d'experts extérieurs triés sur le volet.

- - - - -

